

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CCAS DU 15 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze, à dix-sept heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jorioz (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Desestreit, 200 route du Villard à Saint-Jorioz, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL.

Présents (15) :

Michel BEAL, Agnès COLOMBET, Carole GARDET, Benjamin COUTIERE, Corinne LETEROUIN, Henri EMONET, Isabelle WHARMBY, Thérèse CARRETTE, TITH Audrey, PASQUET-CHARDON Manuella, MORISET Kamila, Francine MARECHAL, Pascal CLAISSE, Rosanne ORSO, Catherine COURTOIS

Absents ayant donné pouvoir (0) :**Absents excusés (2) :**

DUMAZ Claudette
EMONET Elisabeth

Date de convocation : 09 septembre 2026

Madame Laetitia DUTHILLEUL a été élue secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en
Préfecture le : 22/09/2026
Et publication le : 22/09/2026
Le Président,

**Bons alimentaires**

Depuis la séance du 12 mai 2026, deux bons alimentaires d'urgence à l'épicerie solidaire ont été attribués :

- pour un montant de 5.50 € pour deux personnes, représentant une valeur de denrées d'environ 55 € ;
- pour un montant de 6.50 € pour quatre personnes, représentant une valeur de denrées d'environ 65 € ;

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, décide :

- **De prendre acte** des bons alimentaires attribués.

LE COMITE ADOPTE A L'UNANIMITÉ

**Le secrétaire de séance,
Laetitia DUTHILLEUL**



**Le Président,
Michel BEAL**



The stamp is circular and blue, containing the text "Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jorioz" around a central emblem.

**Pour extrait conforme,
Le 17 septembre 2026**